

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6468 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**SGS FRANCE**

N° SIREN : 552031650

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**MATERIAUX / MATERIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES A MATRICE ORGANIQUE - TOUT  
MATERIAU ET PRODUIT (INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS DE  
COMPORTEMENT AU FEU**

*MATERIALS / PLASTIC MATERIALS AND ORGANIC COMPOSITES - ALL MATERIAL AND  
PRODUCT (INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO FIRE BEHAVIOR TESTING*

**TRANSPORTS / VEHICULES ROUTIERS ET EQUIPEMENTS**

*TRANSPORT / ROAD VEHICLES AND EQUIPMENTS*

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / TOUT EQUIPEMENT ET PRODUIT  
(INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS EN ENVIRONNEMENT**

**CLIMATIQUE ET MECANIQUE**

*INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / ALL EQUIPMENT AND PRODUCT  
(INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO ENVIRONMENTAL AND MECHANICAL TESTING*

réalisées par / *performed by :*

**SGS France - Laboratoire d'Etupes****451 AV OEHMICHEN****25460 ETUPES**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) .*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **13/04/2023**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/03/2024**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,  
*Pole manager - Physics-Mechanical,*

**Stéphane RICHARD**

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6468 Rév 9.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6468 [Rév 9](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

## ANNEXE TECHNIQUE

### à l'attestation N° 1-6468 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**SGS France - Laboratoire d'Etupes**  
**451 AV OEHMICHEN**  
**25460 ETUPES**

Dans son unité technique :

- LEA4

Elle porte sur :

voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

**Unité technique : LEA4**

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements / Essais physiques (HP.THC.1)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Textiles, textiles enduits et cuir Bois, papier, carton	Ecart colorimétriques	Détermination à l'aide d'un spectrocolorimètre des coordonnées trichromatiques d'un échantillon avant et après photovieillissement UV, puis calcul des écarts colorimétriques	Méthode Renault : D15 5084 (Illuminant D65) - 1994

**Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation.

**Portée Générale :**

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements / Essais physiques et Essais en environnement climatique (HP.THC.1)			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
100	Pièces intérieures habitacle automobile : Textiles, textiles enduits et cuir Bois, papier, carton	Exposition de l'échantillon (photovieillissement UV) : Tenue de la teinte à la lumière artificielle à haute, moyenne et basse température	Exposition d'une éprouvette du matériau à la lumière et à la chaleur filtrée d'un brûleur à arc au xénon.
101		Evolution de la couleur et du contraste par cotation visuelle	Comparaison visuelle, en cabine à lumière, des couleurs d'un matériau coloré après essai de photo vieillissement UV et d'un étalon de couleur dans des conditions définies
102		Coordonnées trichromatiques et écarts colorimétriques	Détermination à l'aide d'un spectrocolorimètre des coordonnées trichromatiques d'un échantillon avant et après photovieillissement UV, puis calcul des écarts colorimétriques
103		Brillant et écart de brillant	Détermination à l'aide d'un brillancemètre du brillant d'un échantillon avant et après photovieillissement UV par comparaison du facteur de réflexion spéculaire de l'échantillon à celui d'un étalon de référence pour un angle incident déterminé, puis calcul de l'écart de brillant.

**Portée flexible FLEX2** : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**MATERIAUX/ Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais physiques**

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Textiles, textiles enduits et cuir Bois, papier, carton	Coordonnées trichromatiques et écarts colorimétriques	Détermination à l'aide d'un spectrocolorimètre des coordonnées trichromatiques d'un échantillon avant et après photovieillissement UV, puis calcul des écarts colorimétriques	Méthode Renault : D15 5084 (Illuminant D65) - 1994

**Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation.

**Portée Générale** :

**MATERIAUX/ Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais en environnement climatique, Essais physiques**

N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Remarques / Limitations
200	Matière plastique, composite, mousse, caoutchouc  Peinture sur support plastique ou métallique, décor, encre	Exposition de l'échantillon (photovieillissement UV) : Tenue de la teinte à la lumière artificielle à haute, moyenne et basse température	Exposition d'une éprouvette du matériau à la lumière et à la chaleur filtrée d'un brûleur à arc au xénon.	/
201		Préparation de l'échantillon (photovieillissement UV) : Tenue de la teinte à la lumière et aux intempéries	Exposition d'une éprouvette du matériau à l'action d'une source de lumière artificielle dans des conditions d'arrosage et de température définies	/
202		Evolution de la couleur et du contraste par cotation visuelle	Comparaison visuelle, en cabine à lumière, des couleurs d'un matériau coloré après essai de photo vieillissement UV et d'un étalon de couleur dans des conditions définies	/
203		Coordonnées trichromatiques et écarts colorimétriques	Détermination à l'aide d'un spectrocolorimètre des coordonnées trichromatiques d'un échantillon avant et après photovieillissement UV, puis calcul des écarts colorimétriques	/
204		Brillant et écart de brillant	Détermination à l'aide d'un brillancemètre du brillant d'un échantillon avant et après photovieillissement UV par comparaison du facteur de réflexion spéculaire de l'échantillon à celui d'un étalon de référence pour un angle incident déterminé, puis calcul de l'écart de brillant.	/

**Portée flexible FLEX2** : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements / Essais en environnement climatique				
N°	Nature de l'essai	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
300	Essais de chaleur humide	Matières textiles, textiles enduits, cuir, matière plastique, caoutchouc, plastique peint	Température, humidité	Essais de chaleur humide dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"> <li>chaleur humide : Essai cyclique</li> </ul>

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée générale :**

Equipements industriels et produits d'ingénierie / Tout équipement et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais en environnement climatique et mécanique / Essais en environnement climatique (38)				
N°	Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode
700	Essai de froid	Composants, équipements ou autres articles	Température	Essais de froid dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"> <li>avec variation lente de la température</li> <li>en condition de stockage ou de fonctionnement</li> <li>sur un spécimen ne dissipant pas d'énergie</li> </ul>
701	Essai de chaleur sèche	Composants, équipements ou autres articles	Température	Essais de chaleur sèche dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"> <li>avec variation lente de la température</li> <li>en condition de stockage ou de fonctionnement</li> <li>sur un spécimen ne dissipant pas d'énergie</li> </ul>
702	Essai de variation de température	Composants, équipements ou autres articles	Température	Essai de variation de température dans une (ou deux) enceinte(s) climatique(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>avec une vitesse de variation de la température spécifiée</li> <li>avec un temps de transfert indiqué (méthode deux enceintes)</li> <li>en condition de stockage ou de fonctionnement</li> <li>sur un spécimen ne dissipant pas d'énergie</li> </ul>

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements / Essais physiques (HP THC1)			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
400	Pièces automobiles Textile imprimé ou teinté	Tenue à l'abrasion Solidité des teintures à l'abrasion	Abrasion à l'aide d'un Crockmeter Evaluation de la dégradation et du dégorgement (échelle de gris)

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

MATERIAUX/ Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais physiques				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Remarques / Limitations
500	Matière plastique et plastique peint	Tenue à la rayure	Mesure de la variation de couleur	/
501	Matière plastique flocké et films	Tenue à l'abrasion	Abrasion à l'aide d'un Crockmeter Evaluation de la dégradation et du dégorgement sur le tissu abrasif (échelle de gris)	/

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

Matériaux / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-3)				
N°	Nature d'essai	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
600	Essais horizontal	Pièces automobiles intérieur véhicule	Vitesse de propagation horizontale d'une inflammation	Détermination de la vitesse de propagation d'une flamme sur un échantillon soumis à une petite flamme

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **13/04/2023** Date de fin de validité : **31/03/2024**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6468 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Accréditation Non Valide